Image not found or type unknown

Résiliation bail de 9 mois meublé

Par **étudiantefr**, le **22/03/2010** à **13:19**

Bonjour,

Je suis étudiant, et je dispose d'un contrat de 9 mois (septembre à juin) dans une location meublée. Je souhaiterais résilier mon bail avec un préavis d'un mois. Or mon propriétaire m'affirme qu'un contrat de location meublé de 9 mois ne peut se résilier ni pour le bailleur ni pour le locataire. A t-il raison?
Dans quel article de loi puis-je trouver cette information?
Merci d'avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés